

Groupe X Maroc

Visioconférence sur le thème " Covid-19 : Quelle relance ?

Quels défis pour l'Afrique ?

Intervention de M. Mohammed Tawfik MOULINE,

Directeur Général de l'IRES

Chers camarades, Mesdames et Messieurs,

Je tiens, de prime abord, à exprimer mes remerciements aux organisateurs de cette visioconférence sur le thème "Covid-19 : Quelle relance ? Quels défis pour l'Afrique?".

Mon intervention mettra en évidence les caractéristiques de la crise du Covid-19 au niveau international et retracera les transformations et les perturbations qui en découlent. Elle analysera, ensuite, les défis posés par la pandémie et ses retombées dans le contexte africain. Elle mettra, enfin, en exergue l'importance d'apporter une réponse structurelle permettant de préparer le Maroc au monde post-Covid.

Le contexte international

La crise sanitaire qui s'est déclarée fin 2019 a surpris le monde par son ampleur et la rapidité de sa propagation. Evénement historique sans précédent, la pandémie du Covid-19 a imposé aux Etats de prendre des mesures graves pour en endiguer la propagation, ce qui a transformé la crise sanitaire en une crise multiforme, touchant tous les aspects de la vie des pays et des citoyens.

Cette situation semble, dès lors, réunir les prémisses d'importantes transformations et ruptures qui surgiraient, à l'avenir, sur le plan géopolitique, politique, économique, social, sociétal et environnemental. Elle rend nécessaire un changement majeur de paradigme puisque le monde de demain sera, nécessairement, différent de celui d'aujourd'hui.

Sur le plan géopolitique, la pandémie est venue accentuer la crise de leadership mondial. Elle a dévoilé une gouvernance mondiale inégale en quête d'efficacité et de légitimité. L'Occident s'est révélé démuni face à cette crise, accélérant ainsi sa perte de leadership face à des puissances telle la Chine, locomotive de l'économie mondiale.

Du point de vue politique, la crise sanitaire s'est traduite par le retour de l'Etat, ce qui n'est pas sans susciter des questionnements sur le rapport du citoyen à l'autorité et sur la trajectoire que doit prendre la démocratie.

En outre, la pandémie du Covid-19 a confirmé la vocation du digital à transformer radicalement les modes de gouvernance et les processus de production. Plus que jamais, le numérique est aujourd'hui le canal privilégié de la communication politique et le vecteur des aspirations populaires au renforcement de l'Etat de droit.

En ce qui concerne le volet économique, les mesures mises en œuvre par les pays pour endiguer la pandémie ont plongé le monde dans une grande détresse économique. La Banque mondiale prévoit une contraction du PIB mondial de 4,9% en 2020 : -8% pour les économies avancées et -3% pour les économies émergentes et en développement.

Pour sortir de cette crise, qui résulte d'un double choc de l'offre et de la demande, les choix stratégiques qui seront opérés par les Etats auront des impacts économiques profonds. Ces orientations façonneront le nouveau visage de la mondialisation et redéfiniront le rôle économique de l'Etat.

Une nouvelle approche de la souveraineté nationale est en train de voir le jour. Outre la recherche d'une autonomie stratégique en matière d'alimentation, de santé, d'énergie ..., la pandémie du Covid-19 pourrait conduire à la transition d'une industrie de luxe vers une industrie de la vie et à la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, lesquelles pourraient céder la place à des chaînes de valeur régionales.

Sur le plan social et sociétal, la pandémie a rappelé avec insistance la vulnérabilité de l'espèce humaine et engendré une forte attente de changements radicaux, avec la remise en cause de certains styles de vie et une digitalisation accrue des secteurs économiques et sociaux, se traduisant entre autres par le développement du télétravail et le recours intensif à l'enseignement à distance.

Elle pourrait constituer l'amorce d'un nouveau regard sur les relations familiales et interpersonnelles et rendrait nécessaire une re-priorisation des choix stratégiques en faveur de la réduction des inégalités sociales et de l'amélioration de la santé des citoyens, laquelle constitue désormais un élément primordial de la sécurité collective.

Sur le plan environnemental, la crise sanitaire pourrait rendre urgente la transition écologique et plaider en faveur d'un changement du rapport de l'Homme à la Nature. Elle accentuerait le besoin d'un développement durable et plus humain, à l'échelle de l'ensemble de la planète.

L'Afrique

L'Afrique, qui abrite presque 17% des habitants de la planète, recense heureusement 3% seulement des cas de contamination au Covid-19 dans le monde et affiche un taux de létalité ne dépassant guère 2,2%.

Elle demeure relativement peu touchée par la pandémie du Covid-19, en raison, entre autres, de la jeunesse de sa population, de son urbanisation peu développée, de son insertion limitée dans la mondialisation, de l'immunité croisée, issue de la rencontre fréquente avec d'autres virus, ainsi que d'une prévalence des pathologies lourdes (maladies cardiovasculaires, diabète, ...) moins forte, en comparaison avec les autres parties du globe.

Néanmoins, ces chiffres doivent être relativisés du fait du nombre limité de tests disponibles et du caractère centralisé des systèmes de santé en Afrique, auxquels n'accèdent que difficilement les populations rurales et des bidonvilles. Aussi, l'Afrique, bien que plus modérément atteinte par la pandémie que les autres continents, n'échappe-t-elle pas aux bouleversements suscités par cette crise au niveau mondial.

La pandémie y poursuit son expansion. Les ruptures qui en découlent font peser, sur un continent en proie à de nombreuses formes de vulnérabilité, des risques inédits et protéiformes, qu'il est nécessaire d'affronter collectivement.

Sur le plan politique, la pandémie risque d'affecter les transitions en cours sur le continent. Elle intervient dans un contexte mouvementé, marqué par la difficulté d'organiser les nombreuses échéances électorales prévues en 2020. Le report éventuel de celles-ci pourrait contribuer à l'émergence de contestations, alimentées par l'accroissement des revendications politiques, économiques et sociales des populations. De surcroît, les mesures coercitives prises par les Etats pour freiner la pandémie sont susceptibles de menacer l'Etat de droit dans de nombreux pays africains.

Sur le plan des choix politiques, la crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de les orienter en direction de la satisfaction des besoins vitaux des populations, notamment, l'alimentation et la santé.

La question de la sécurité alimentaire se pose en Afrique, en cette période de crise sanitaire, avec plus d'acuité, du fait de la rupture des chaînes d'approvisionnement et de l'incapacité de l'industrie agroalimentaire locale à répondre aux besoins du continent.

S'agissant de la santé, la pandémie du Covid-19 a remis en lumière les insuffisances des systèmes de santé en Afrique, notamment, les déficits enregistrés en matière de capital humain, d'équipement et d'approvisionnement en certains médicaments essentiels, rendant difficiles la fourniture des soins et le suivi des maladies au niveau de la plupart des pays africains.

Sur le plan économique, la crise sanitaire entraînerait une décélération en Afrique de la croissance économique entre 2019 et 2020, comprise entre 1,7% et 3,4% selon la Banque africaine de développement. Cette situation serait due à des facteurs exogènes : ralentissement de l'activité économique des principaux partenaires, baisse des investissements directs étrangers, chute de la demande des produits de base en provenance d'Afrique, effondrement quasi-total de certaines activités liées au tourisme et au transport aérien, ...

De plus, les transferts de la diaspora vers l'Afrique subsaharienne, qui constituent une source de revenus importante pour le continent, connaîtraient, selon la Banque mondiale une baisse de 23%, passant de 48 milliards de dollars US en 2019 à 37 milliards de dollars US en 2020.

Sur le plan social, l'arrêt des activités économiques et commerciales, suite aux mesures de confinement, pourrait faire basculer dans la pauvreté une part importante de la population africaine, notamment, celle opérant dans le secteur informel. La réduction ou la perte de revenus stables des ménages aurait, également, des effets sur la classe moyenne dont le pouvoir d'achat baisserait, ralentissant ainsi la croissance économique et, par conséquent, le développement humain.

La pandémie du Covid-19 a ravivé les élans solidaires des pays africains qui, sous les auspices de l'Union africaine, ont mis en place deux mécanismes, l'"Africa Task Force for Coronavirus (AFTCOR)" et l'"Africa CDC's Incident Management System", dans le but de coordonner les efforts des Etats membres et des agences de l'Union africaine ainsi que ceux déployés par l'Organisation mondiale de la santé. L'Union africaine a, par ailleurs, affiché sa volonté de mettre en place une stratégie commune pour mieux faire face à la propagation potentielle du virus sur le continent.

Pour sa part, le Maroc a proposé une initiative pour un cadre opérationnel de gestion des différentes phases de la pandémie. **Pragmatique et orientée vers l'action qui permet le partage d'expériences**, cette initiative a été concrétisée, dans un premier temps, par la mise à la disposition, au profit des malades du Covid-19 au Mali, de la Polyclinique Mohammed VI de Sébéninkoro et la fourniture d'une aide d'urgence à la République centrafricaine. Dans un second temps, elle s'est traduite par l'envoi d'une importante aide médicale, à une quinzaine de pays africains.

La crise sanitaire pourrait offrir au Maroc les opportunités de promouvoir un nouveau modèle de développement endogène du continent, en phase avec les aspirations des jeunes élites africaines, de renforcer l'effectivité du rôle du Royaume en Afrique, de se positionner comme leader technologique dans les domaines que le Maroc a un savoir-faire et d'engager fortement le Royaume en faveur de l'africanisation de l'Afrique et de la prise en main de son destin.

Le Maroc : L'impératif d'une préparation au monde post-Covid

À l'instar des autres pays, le Maroc n'a pas été épargné par les retombées de la crise du Covid-19. Dès la détection du premier cas de coronavirus sur son territoire début mars 2020, il a pris des mesures drastiques comme la fermeture des frontières, la proclamation de l'Etat d'urgence sanitaire, l'institution du confinement général de la population, la création du fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Coronavirus ayant pour objectif, d'autre part, d'apporter un soutien à l'économie nationale, particulièrement aux secteurs qui souffrent des conséquences de la crise sanitaire, d'autre part, de contribuer à la préservation des emplois et à l'atténuation des répercussions sociales de la pandémie.

L'action rapide des autorités marocaines, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, a permis d'atténuer fortement la propagation du virus. Ces mesures souveraines ont eu pour effet de placer le Maroc parmi les pays qui affichent sept mois après le début de la crise, l'un des taux de létalité les plus faibles du monde (moins de 2%) et un taux de guérison dépassant 80%.

Les mesures précitées ont été suivies par l'annonce, à l'occasion du Discours du Trône du 29 juillet 2020, d'un plan de relance économique, par la décision d'injecter 120 milliards de dirhams dans l'économie, soit l'équivalent de 11% du PIB, par la création d'un fonds d'investissement stratégique, par la généralisation de la couverture sociale des Marocains dans un délai de 5 ans et par une réforme de grande envergure du secteur public.

Face à la multiplication importante des cas d'infection après la sortie du confinement, le Souverain, dans Son Discours à l'occasion du 67ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, a souligné que "pour relever le défi de la lutte contre la pandémie, chacun devra observer une conduite civique, exemplaire et responsable". Tout retour au confinement total "risquerait de provoquer de notables répercussions psychiques, sociales et économiques".

Comme il fallait s'y attendre, le grand confinement, qui avait pour objectif principal la préservation de la santé des Marocains, a eu des répercussions négatives sur la situation économique et sociale, se traduisant par la mise au chômage de 712.000 actifs à fin août 2020, par une partie de la population dépourvue de revenus, par une récession de l'économie en 2020 de l'ordre de 6%, une aggravation de 3,8 points du PIB du déficit budgétaire ainsi qu'une détérioration de 2,3 points du PIB du déficit de la balance des paiements courants.

D'autres éventualités méritent d'être sérieusement considérées comme l'augmentation des inégalités économiques et sociales, le rebond de la déperdition scolaire ou l'aggravation des pathologies lourdes (maladies cardiovasculaires, diabète, ...) suite à la priorité accordée par le système national de santé à la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Il faut mentionner aussi la possibilité de la disparition d'une partie du patrimoine productif national, d'autant que la durée du confinement général au Maroc a été parmi les plus longues à l'échelle internationale alors que le Royaume n'avait pas connu la situation dramatique des pays européens et américains.

Outre la nécessité de faire face aux répercussions conjoncturelles de la crise sanitaire, le Maroc devrait apporter, conformément aux Orientations Royales¹, une réponse stratégique à la pandémie qui soit de nature structurelle et ce, pour :

- corriger les dysfonctionnements et les carences, apparus lors de la gestion de la crise sanitaire,
- permettre à l'économie marocaine, et par voie de conséquence à la stabilité sociale du Maroc, de se remettre du confinement et de la dégradation économique mondiale qui va s'en suivre,
- faire face aux effets externes de la crise sur le Maroc, particulièrement, le recul de la demande internationale et des flux financiers provenant de l'étranger.

Le Maroc devrait faire de la pandémie du Covid-19 une opportunité pour mener des réformes d'envergure en vue d'améliorer le bien-être de la population et d'accroître la résilience de l'économie nationale face aux chocs externes.

La réponse systémique s'impose, également, du fait qu'une nouvelle vision du monde est en train d'émerger, devant à la fois mettre l'Homme au cœur du développement, revoir le rapport de l'Homme à la Nature, faire face à l'exponentialité résultant de l'accélération des technologies disruptives et assurer une articulation entre le global et le local dans le cadre de la planétarisation.

¹ annoncées, successivement, lors du Discours du Trône de 2020, du Discours à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple et du Discours adressé au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 5^{ème} année législative

Cette réponse structurelle pourrait revêtir plusieurs aspects. Il importe de généraliser la protection sociale conformément aux Orientations Royales, en rationalisant la gestion des dispositifs existants et en recherchant des financements innovants, d'améliorer la qualité de l'enseignement, de pousser loin sa digitalisation, de préparer les jeunes au monde de demain et de jeter les bases d'un système sanitaire performant, qui répond aux besoins de la population et qui soit en mesure de faire face à d'éventuelles crises d'ordre épidémiologique ou naturel. Ce système de santé devrait s'appuyer sur une industrie pharmaceutique de pointe, apte à se développer à l'international.

Partant du constat que la gouvernance territoriale s'est avérée être l'un des meilleurs modes de gestion de la crise sanitaire, il faudrait accélérer la régionalisation avancée du Maroc en vue d'envoyer un signal fort à la population sur la prise en compte des contextes locaux et sur la confiance accordée à l'autonomie des acteurs locaux pour faire les bons choix.

Pour ce faire, il faudrait promouvoir le principe de subsidiarité, renforcer l'autonomie des régions, en leur accordant plus de moyens en matière de gestion de crises et en les érigeant en tant qu'acteurs clés de la gouvernance au Maroc.

Du fait du thème de la visioconférence, axé sur la relance, je mettrai l'accent par la suite, principalement, sur la dimension économique et sur la question de l'emploi.

Tout en opérant une rationalisation et une priorisation des dépenses publiques mais aussi une optimisation des recettes publiques, il semble opportun de mettre provisoirement un terme à l'orthodoxie financière, au profit de la construction d'une économie endogène et sobre en carbone, de la réduction de la dépendance du Maroc vis-à-vis de l'extérieur en ressources stratégiques, de la promotion de l'économie de proximité et de l'investissement dans l'indépendance technologique, l'innovation et la recherche & développement.

❖ **Rendre endogène l'économie marocaine**

La crise du Covid-19 a révélé aussi bien les travers d'une mondialisation généralisée que la tentation toujours vive du protectionnisme. Désormais, la question de la souveraineté se pose avec acuité.

Dans cette perspective, la volonté de construire une voie endogène de développement pourrait être motivée en vue non seulement de se prémunir de la fragilité d'un système économique mondial qui sous-traite à un seul pays, la Chine, l'essentiel de la production planétaire des biens, mais aussi de mieux répondre aux besoins essentiels des populations en termes d'alimentation, de santé, d'éducation, ...

Pour le Maroc, l'endogénéisation de l'économie marocaine est possible puisque l'industrie nationale a montré, pendant la phase du confinement, des capacités d'adaptation non connues auparavant. Outre la résolution des problèmes structurels qui entravent depuis longtemps le développement de l'économie nationale (compétitivité limitée, sous-capitalisation des entreprises, économie de rente, corruption, ...), cette endogénéisation passerait par les leviers suivants :

- Assurer la production sur place d'une partie des importations, notamment, les produits alimentaires et sanitaires de grande nécessité ou ceux qui font l'objet d'une surenchère commerciale entre les pays où la pandémie sévit, ce qui permettrait de réduire le lourd déficit commercial : les enjeux alimentaires devenant vitaux, une attention particulière devrait être accordée au secteur agroalimentaire, en créant des écosystèmes intégrés au cœur des territoires, basés sur les ressources locales.
- Entreprendre une remontée dans les chaînes de valeur nationales, régionales et internationales de biens et de services et ce, en empruntant le virage technologique dans les métiers mondiaux du Maroc afin d'accroître leur compétitivité et de sécuriser leur avenir. Le Maroc devrait, en outre, saisir l'opportunité de relocalisation de certaines activités de l'Asie vers l'Europe, en orientant la politique industrielle de manière à favoriser la création d'une partie de la valeur ajoutée sur le sol national.
- Faire le pari de l'industrie du futur, basée simultanément sur la digitalisation avancée et la soutenabilité environnementale, en créant l'environnement nécessaire pour ce type d'activité et en concluant des partenariats avec les leaders mondiaux dans ce domaine.

❖ **Réduire la dépendance du Maroc vis-à-vis de l'extérieur en ressources stratégiques**

- **Assurer l'autonomie alimentaire du Maroc**

Alors qu'une période de famine se profile en Afrique sub-saharienne ainsi qu'une flambée des prix des produits alimentaires au niveau mondial, une réflexion approfondie sur la sécurité alimentaire du Maroc s'impose, dans la continuité du plan Maroc vert et du plan "Génération Green 2020-2030". D'autant que le stress hydrique qui touche structurellement le Maroc ne pourrait être vaincu à long terme à coup de plans anti-sécheresse, quelle que soit la qualité de ceux-ci. Il est donc nécessaire d'agir de manière systémique :

- ✓ en développant simultanément une agriculture industrielle de précision qui permet d'optimiser les investissements et les rendements en tenant compte des spécificités du milieu et la permaculture dans les exploitations traditionnelles pour affronter le stress hydrique : la permaculture consiste à créer des écosystèmes en s'inspirant de la nature et de son fonctionnement ainsi que du savoir traditionnel,
- ✓ en cultivant des espèces adaptées aux nouvelles réalités écosystémiques, particulièrement, le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources hydriques ainsi que les impératifs de protection de l'environnement et les exigences de protection des travailleurs agricoles saisonniers, ...

La réalisation de l'autonomie stratégique dans le domaine alimentaire requiert, également, l'adoption d'une nouvelle gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, basée sur l'approche NEXUS eau, agriculture, écosystèmes naturels. Cette approche, qui met en cohérence les politiques publiques dans ces secteurs, permettrait de réunir les conditions pour la réalisation du programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027.

- **Viser la neutralité carbone vers le milieu du siècle**

Le Maroc devrait viser la neutralité carbone à long terme, en basant dorénavant le développement de la production électrique exclusivement sur les énergies renouvelables, en assurant la transformation vers des systèmes décarbonés des secteurs énergivores tels le transport, l'industrie et le résidentiel, en plaçant l'efficacité énergétique au même niveau de priorité que le développement du secteur des énergies renouvelables et en promouvant la production d'énergie issue de la biomasse pour générer des biocombustibles. En réorientant les choix technologiques vers le photovoltaïque décentralisé, le Royaume pourrait créer un grand nombre d'emplois verts.

- **Accélérer le développement durable**

La politique d'environnement devrait devenir l'une des premières priorités nationales. A ce sujet, il faudrait mettre en place un projet national d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique, procéder à la régénération des ressources naturelles dégradées, valoriser les services écosystémiques à travers la restauration des sols et l'agro-foresterie et promouvoir une agriculture climato-intelligente.

❖ Développer et promouvoir l'économie de proximité

Le développement local et régional est beaucoup plus rapide à mettre en œuvre que celui au niveau national, où l'inertie est plus grande. Il pourrait contribuer, dans le cadre de l'accélération du processus de régionalisation avancée, à la mise en place d'une économie plus durable, en renforçant le lien entre l'humain et la nature. Ce type de développement, à orienter selon les potentiels de chaque territoire, pourrait se concrétiser à travers la promotion :

- **de l'économie circulaire**, en organisant le recyclage de produits usagés, avec un minimum de normes de sécurité, ce qui permettrait aux plus démunis d'accéder à des produits bon marché et en assurant une meilleure gestion des ressources naturelles en vue d'en finir avec l'Anthropocène.
- **de l'économie culturelle** au sens large, qui inclut la création artistique, l'événementiel, le folklore, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine, les activités récréatives et ludiques, notamment, la création de jeux vidéo et le tourisme. Pour ce dernier secteur, qui a été profondément touché par la crise sanitaire, il faudrait mettre en place des produits touristiques innovants pour attirer davantage la clientèle étrangère, promouvoir le tourisme domestique et préparer le Maroc au tourisme du futur, en tirant profit du potentiel de la réalité virtuelle et de l'intelligence artificielle,
- **des circuits courts et de la distribution locale**, qui permettent d'abaisser les coûts de transport et d'intervention des intermédiaires, de limiter les pertes à l'occasion du stockage ou des vols et de réduire ou répartir le risque de pénurie alimentaire. Les économies générées peuvent alors être réinvesties en main-d'œuvre pour le transport et la vente locale,
- **des systèmes financiers locaux**, tels que l'épargne de proximité investie localement, les tontines communautaires, le micro-crédit.

❖ Investir dans l'indépendance technologique et miser davantage sur l'innovation et la recherche & développement

La crise sanitaire et l'urgence pour y faire face ont engendré des conditions favorables à la création et à l'imagination et ont démontré clairement la capacité d'innovation des compétences marocaines quand elles sont placées dans un environnement favorable. Ainsi, il faudrait valoriser ces compétences nationales mais en même temps mener une politique d'attraction des talents étrangers.

Cela permettrait au Maroc d'investir massivement dans la recherche & développement, en vue d'accroître la compétitivité de son économie et de renforcer sa résilience face aux crises. A cet effet, il serait judicieux d'élaborer et d'adopter une loi de programmation pluriannuelle qui définit les objectifs à atteindre, les programmes de recherche à mener, les moyens à y consacrer et qui donne une visibilité aux opérateurs économiques et sociaux au Maroc et à l'international.

Pour reconstruire une économie souveraine, durable et solidaire, le Royaume devrait tenter de faire le saut technologique, en recourant aux technologies disruptives et favorisant l'appropriation des innovations technologiques. Pour prendre le train à grande vitesse des technologies disruptives, il serait judicieux de favoriser l'expérimentation, étant donné que l'innovation de rupture a besoin d'un terrain où s'exprimer et de laboratoires vivants².

Telle que présentée, la relance économique aurait certainement des retombées favorables sur l'emploi qui méritent d'être consolidées par une refonte de la réglementation du travail vers plus de flexibilité et par son adaptation au contexte généré par la crise sanitaire, se traduisant d'une part par l'augmentation du taux de chômage et d'autre part par le développement du télétravail.

❖ **Généraliser et faciliter l'auto-emploi**

Face au taux de chômage élevé, la promotion de la gig economy, appelée également l'économie de plateformes et qui est constituée par le travail à la mission ou en freelance, pourrait rapidement s'avérer créatrice d'emplois dans de nombreux secteurs d'activité. Elle devrait s'appuyer sur :

- la simplification des mesures administratives et financières pour créer son propre emploi, l'adaptation de la réglementation et l'attribution, à chaque travailleur, d'un numéro à vie qui le dispenserait de toute démarche administrative supplémentaire,
- l'aide à la mise en place de "bourses du travail" en ligne où les offreurs et les demandeurs d'emplois puissent se retrouver en ligne, sans contraintes administratives ou digitales, grâce à des applications ergonomiques.

² Un laboratoire vivant constitue un espace de co-création et d'innovation ouverte, permettant la collaboration entre les usagers, les acteurs publics, les acteurs privés, les associations et les chercheurs afin de tester en conditions réelles des produits et des services innovants.

❖ **Développer les instruments digitaux et juridiques correspondants, favorisant le travail rémunéré et promouvoir leur usage**

Parmi ces instruments, il convient de mentionner :

- **l'économie de plateformes**, qui permet de créer rapidement de l'emploi en facilitant la rencontre entre le consommateur et le producteur, ou l'offreur et le demandeur. Cette économie a besoin de plateformes digitales et d'infrastructures numériques efficaces.
- **le télétravail**, qui s'est rapidement développé au Maroc durant le confinement mais se heurte pour l'instant à des limitations technologiques et juridiques importantes : d'où l'importance d'autoriser la VOIP³ à titre commercial, d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité du réseau internet ainsi que sa couverture géographique et de développer des espaces de co-working.
- **le paiement mobile**, qui permet des transferts financiers de particulier à particulier, des paiements de prestations sociales ou de salaires à des personnes non bancarisées.

Le développement des instruments digitaux précités requiert d'investir dans le domaine de la cyber-sécurité pour assurer la protection des données et d'accélérer la digitalisation de l'administration pour rendre les services publics, à destination des citoyens et des entreprises, "zéro papier et zéro déplacement".

Enfin, une attention particulière devrait être accordée à la réduction de la fracture numérique pour que les citoyens aient le niveau d'instruction approprié et disposent des outils de connexion nécessaires pour bénéficier des avantages de la digitalisation. L'apprentissage numérique devrait intervenir dès les premières années de scolarité.

Je vous remercie pour votre attention et suis disposé à répondre à vos questions.

³ VOIP est un acronyme qui signifie Voice Over Internet Protocol, ou en d'autres termes, la transmission de la voix via Internet. C'est une technologie qui permet de délivrer des communications vocales ou multimédia (vidéo par exemple) via le réseau Internet (IP).